



# Le Mag

**ÉCOSITE DU  
VERCORS : QUAND  
LES DÉCHETS  
DEVIENNENT DES  
RESSOURCES  
LOCALES !**



# Retour en images sur les actions de la CCMV



3 au 5 octobre : dix années de médiathèque au service des villages du Vercors



14 octobre : découvrir, créer, transmettre, 16 agents du service Enfance-Jeunesse et Vie locale se sont formés à la récup' chez Et Colégram pour imaginer des ateliers écoresponsables



9 décembre : cette année, les équipes des deux crèches intercommunales et du Relais Petite Enfance ont imaginé et réalisé un spectacle de Noël, Le bateau de Madame Zouglagla, pour le plus grand plaisir des enfants



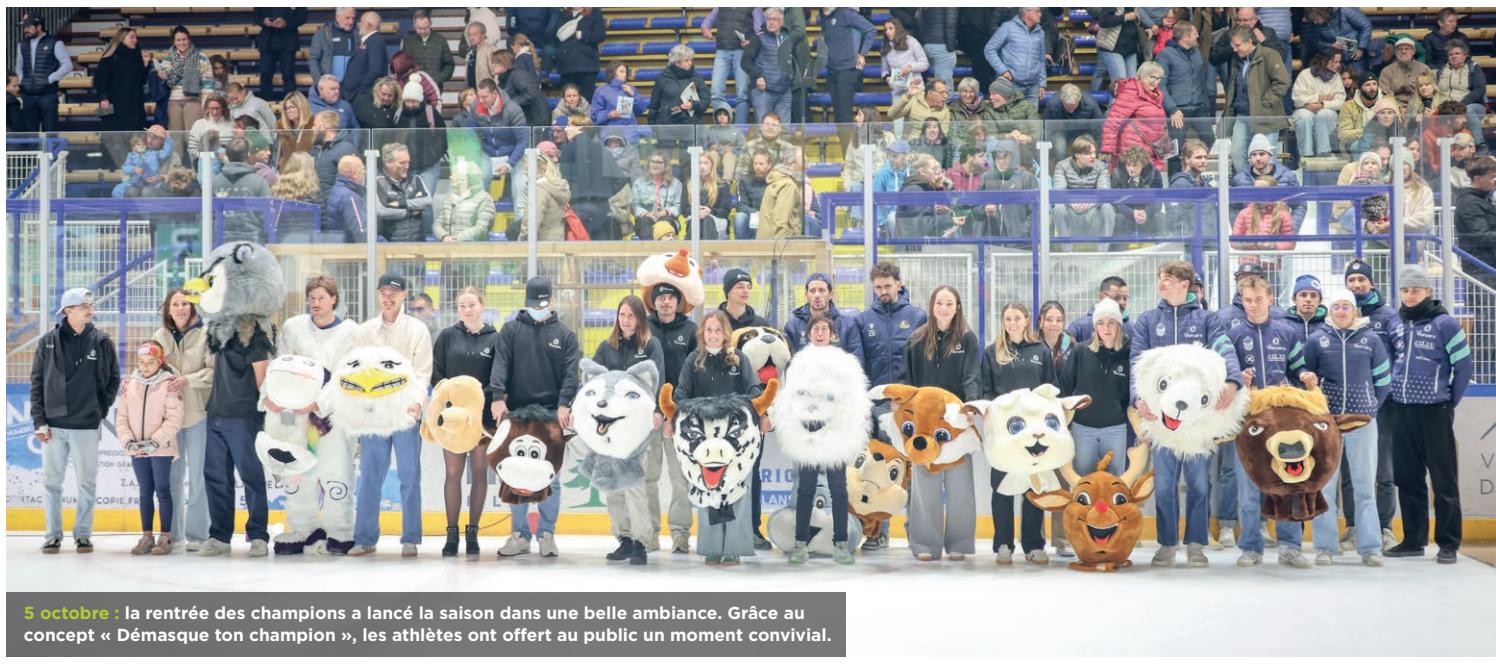
7 novembre : organisation de la première rencontre habitat, une vingtaine de participants ont pu échanger et débattre au cours d'une matinée dédiée aux enjeux du logement



13 octobre : 1<sup>er</sup> salon professionnel alimentaire du Vercors, 21 producteurs et artisans réunis à Villard-de-Lans pour valoriser les saveurs locales



2 octobre : forum de l'emploi 2025 à Villard-de-Lans, une édition réussie avec 27 recruteurs et plus de 100 visiteurs



## Sommaire



4

### ÉLECTIONS ET INTERCOMMUNALITÉ

- Tout savoir pour élire ses représentants locaux

6

### ENVIRONNEMENT

- Écosite du Vercors de Fenat : quand les déchets deviennent des ressources locales

8

### ÉCONOMIE

- Le tourisme : un moteur pour le territoire

10

### TERRITOIRE

- L'enjeu du renouvellement forestier en moyenne montagne

11

### DÉCHETS

- Un réel engouement pour la matériaux !

12

### TOURISME

- Vercors Athletes Family : là où naissent les rêves et grandissent les champions

14

### ENFANCE & JEUNESSE

- Ensemble, faisons la différence

15

### COUPS DE COEUR

16

### EN BREF & INFOS PRATIQUES

# Tout savoir pour élire ses représentants locaux



Les 15 et 22 mars prochains, les élections municipales auront lieu dans votre commune pour élire une liste de représentants municipaux pour une durée de 6 ans. Ces élections sont aussi l'occasion pour vous de choisir les conseillers communautaires qui vous représenteront au sein de la Communauté de communes du massif du Vercors, lieu de coopération des 6 communes des Quatre Montagnes. Voici quelques éléments pour comprendre le fonctionnement de ce scrutin.

## COMMENT SERONT ÉLUS LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ?

Depuis la loi du 21 mai 2025, les communes de moins de 1000 habitants changent de mode de scrutin : elles passent à un scrutin de liste paritaire comme pour toutes les communes. Les électeurs voteront donc pour une liste complète de candidats avec une alternance homme/femme, sans possibilité de panachage, d'ajout ou de suppression de noms. Cependant, selon la taille de la commune, le processus d'élection des conseillers communautaires varie légèrement.

### Pour Corrençon-en-Vercors et Engins (commune de moins de 1 000 habitants)

Les sièges sont attribués automatiquement dans l'ordre « du tableau » : le maire, le 1<sup>er</sup> adjoint, etc. selon le nombre de sièges dédiés à la commune au sein du conseil communautaire.

### Pour Autrans-Méaudre en Vercors, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Villard-de-Lans

Les bulletins de vote comprendront deux parties : la liste des candidats pour les élections municipales et la liste des membres de cette équipe qui se présentent pour siéger au sein de l'intercommunalité. Dans chaque commune, les sièges communautaires seront attribués en respectant la proportionnalité des votes de chacune des listes élues à l'issue du second tour.

(Par exemple si la liste A a obtenu 52% des scrutins, la liste B 33 % et la liste C 15% et que la commune dispose de 3 sièges au sein de l'intercommunalité, la liste A obtiendra 2 sièges dans l'ordre de sa liste, la liste B 1 siège et la liste C aucun).

#### Autrans Méaudre en Vercors

**3094**  
habitants

**7**  
sièges\*

#### Lans-en-Vercors

**2819**  
habitants

**6**  
sièges\*

#### Engins

**449**  
habitants

**1**  
siège\*

#### Corrençon en Vercors

**385**  
habitants

**1**  
siège\*

#### Saint Nizier du Moucherotte

**1157**  
habitants

**2**  
sièges\*

#### Villard de Lans

**4578**  
habitants

**10**  
sièges\*

## CCMV

**12482**  
habitants

**27**  
sièges\*

Source : INSEE 2022

\*selon arrêté préfectoral du 28 octobre 2025

## L'ORGANISATION POLITIQUE DE LA CCMV

La Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV) est actuellement organisée autour d'un conseil communautaire de 29 conseillers qui est l'organe de décision. Il se réunit une fois par mois en séance publique pour définir les orientations générales qui seront mises en œuvre par les services, choisir les projets communautaires et les actes juridiques majeurs, puis valider les différents budgets nécessaires à la concrétisation des projets. Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées.

Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions concernant l'exercice des différentes compétences de la CCMV (lire ci-dessous). Ces propositions sont examinées par le bureau communautaire avant d'être présentées au Conseil.

C'est lors du premier conseil communautaire que le président et les vice-présidents seront élus par les conseillers communautaires.

## ORGANISATION ACTUELLE



## QUELLES SONT LES COMPÉTENCES ET LES MISSIONS DE LA CCMV ?

Une communauté de communes a pour rôle de développer des projets communs aux différentes communes et de mutualiser des moyens pour apporter des services accessibles à l'ensemble des habitants du territoire. L'union fait la force et la coopération communale est ancienne ! D'abord Syndicat intercommunal du plateau (SIP) créé dès 1968, il est devenu le District du Plateau de Villard-de-Lans en 1993, et s'est transformé en Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV) en 2001.

La CCMV a historiquement pris en charge la gestion des déchets, l'assainissement et la station d'épuration, puis s'est impliquée dans le développement durable du territoire. Au fil des années, elle a progressivement pris de nouvelles compétences, du fait de la loi ou du transfert par les communes dans un esprit de solidarité : l'enfance jeunesse, la petite enfance, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'économie et les zones d'activités, le développement touristique et l'événementiel, et plus récemment la mobilité et la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Au-delà de ses compétences, la CCMV a choisi de mener des actions en faveur de l'agriculture, la forêt, le développement du très haut débit, l'informatisation des écoles, le bien vieillir, le soutien à la rénovation énergétique.



# Écosite du Vercors :

quand les déchets deviennent des ressources locales



**Pilier de l'économie circulaire, l'écosite du Vercors de Fenat est un modèle d'organisation qui regroupe plusieurs installations complémentaires : la déchèterie intercommunale, la STEP (STation d'ÉPuration des eaux usées), le hangar à plaquettes, la coopérative Vercors Lait, les associations Les Chiffonnières et Cuisine solidaire en Vercors. Ensemble, elles développent des synergies pour optimiser leurs ressources et valoriser leurs déchets en alimentant localement d'autres process.**

Depuis plus de 10 ans sur l'écosite du Vercors de Fenat, acteurs publics et privés ont fait le choix d'une stratégie vertueuse pour recycler et valoriser sur le site tout ce qui peut l'être et ainsi réduire leur impact environnemental. Agir collectivement en amont est non seulement bénéfique pour l'environnement et l'économie, mais aussi pour la maîtrise des coûts du service à l'usager ; car qui dit déchets, dit coûts de collectes, de transport et de traitement sur d'autres sites, hors du plateau du Vercors.

Rien ne se perd, tout (ou presque) se transforme ! Alors comment les déchets des uns deviennent-ils les ressources des autres ? Pour mieux comprendre, nous sommes allés à la rencontre des différents acteurs de l'écosite.



## LA DÉCHÈTERIE ET LA MATÉRIAUTHÈQUE : RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

Chaque année, sur les 13 000 tonnes de déchets collectés sur notre territoire, via l'une des trente filières de tri proposées aux habitants, 46% sont recyclés ou valorisés ! En marge du tri des déchets (métaux, plastiques, gravats, cartons, etc.) et de l'engouement pour la matériauthèque, savez-vous que les apports végétaux sont une ressource précieuse au service des habitants et de la STEP, installée à proximité ? Avec les déchets verts, la CCMV fabrique du broyat à partir des végétaux les plus nobles (feuilles, branches, etc.) ; il alimente les bacs à broyat, les composteurs grutables et de quartiers en libre-service. Quant à la partie moins qualitative de ces apports végétaux (celle qui se dégrade mal, tels le gazon ou les résineux), elle est récupérée par la STEP pour produire du compost et de l'énergie. Explications !



## LA STEP : DES EAUX USÉES À L'ÉNERGIE PROPRE

La station d'épuration, dont la SOGEA assure actuellement l'exploitation, traite les eaux usées du territoire. Les déchets solides issus de ce traitement sont des boues que la STEP a choisi de valoriser en fabriquant du biogaz grâce à un procédé de méthanisation. Cette source d'énergie permet de chauffer tout le process, les locaux de la STEP et aussi d'en revendre une partie à EDF. Pour rappel, dès sa création, la STEP a conventionné avec la coopérative Vercors Lait pour gérer ensemble

leurs déchets. Depuis, la station d'épuration récupère le lactosérum, résidu laitier issu de la fabrication fromagère, qui accélère ce processus de méthanisation. Autre bénéfice issu de cette boucle du réemploi des déchets : la fabrication de compost, essentiellement utilisé pour les besoins de l'agriculture et pour le ré-engazonnement des pistes de ski. Ce recyclage est salutaire pour les deux partenaires car le petit lait ne peut en aucun cas être traité via le réseau d'eaux usées.



## COOPÉRATIVE VERCORS LAIT : VALORISER LES SOUS-PRODUITS LAITIERS

Acteur privé, la coopérative Vercors Lait envoie donc ses sous-produits laitiers vers la STEP, qui les stocke avant réutilisation. En augmentation proportionnelle à la fabrication de fromages, ces effluents digérés avec les boues d'épuration, accroissent d'autant la production de biogaz. Ainsi, les résidus laitiers deviennent eux aussi source d'énergie. À proximité de la coopérative laitière, le hangar à plaquettes est un autre maillon clef de l'optimisation de la fabrication fromagère sur le site. Pour comprendre : direction le hangar à plaquettes !



## LE HANGAR À PLAQUETTES : UNE RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE À DOUBLE TITRE

Construit en 2006, ce hangar répond aux besoins croissants de Vercors Lait. Environ 250 tonnes de plaquettes de bois alimentent chaque année la chaufferie de la coopérative pour la fabrication des fromages. Mais le hangar assure aussi un approvisionnement local stable et de qualité en plaquettes destinées aux chaufferies collectives locales (bâtiments publics et privés). Les grumes ou bois coupés issus de l'entretien des forêts du Vercors sont réceptionnés, stockés jusqu'à atteindre le taux d'humidité favorable à une bonne combustion. Ils sont ensuite déchiquetés sur place par l'exploitant VMC Bois. Là encore, la ressource locale en bois est utilisée directement sur le site et dans les communes du territoire dans une logique de circuit court et de valorisation de la filière bois du Vercors.



Réduire, réutiliser, recycler... les acteurs de l'écosite du Vercors de Fenat s'inscrivent depuis longtemps dans une démarche d'écologie industrielle, inspirée des écosystèmes naturels. L'objectif est de répondre à l'évolution des besoins des habitants et à la nécessité de réduire notre impact environnemental grâce à un meilleur usage des ressources.

## BIENVENUE SUR L'ÉCOSITE DU VERCORS DE FENAT !



## D'autres maillons de l'économie circulaire

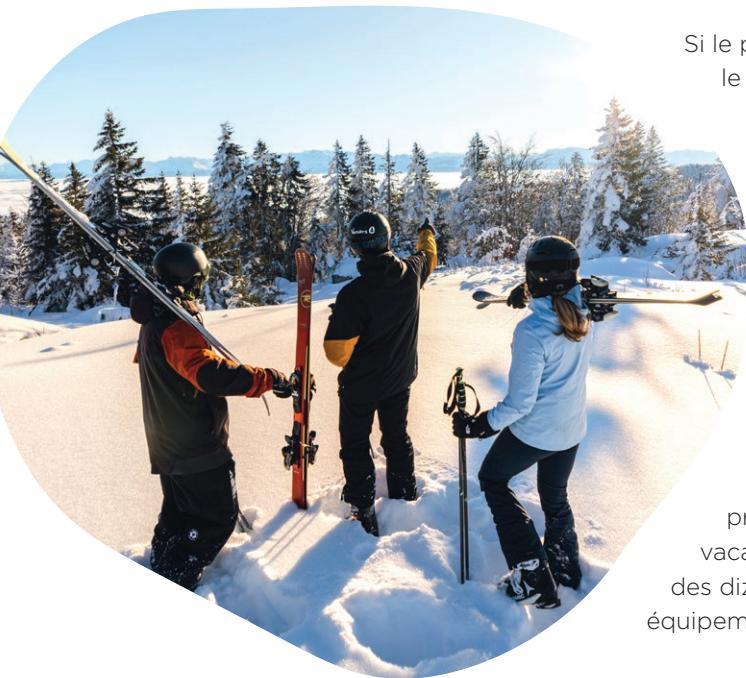
Les Chiffonnières et Cuisine solidaire en Vercors sont deux autres piliers de l'économie circulaire sur l'écosite du Vercors, tout comme La Recyclerie installée au cœur du bourg de Villard-de-Lans.

Les unes trient 20 tonnes de vêtements chaque année et reversent le produit de leurs ventes à 30 associations du territoire (38 000 € en 2025 par exemple). Et plus de 80 bénévoles de Cuisine solidaire collectent auprès des commerçants du plateau environ 60 tonnes annuelles de denrées alimentaires qu'ils cuisinent et redistribuent aux plus nécessiteux d'entre nous.

# Le tourisme : un moteur pour le territoire



**Avec près de la moitié des emplois (directs, indirects et induits\*) sur le territoire, le tourisme est la locomotive économique du Vercors 4 Montagnes. Dans un contexte climatique et économique changeant, les acteurs innovent toujours plus pour maintenir une offre qualitative.**



Si le poids du tourisme hivernal lié à la neige reste prédominant, le territoire s'est engagé de longue date dans le développement d'un tourisme quatre saisons, avec une fréquentation estivale en hausse. La diversification économique est également bien présente, avec des emplois dans l'industrie, les services aux entreprises et la construction.

Comme dans tous les territoires de montagne, certains effets du dérèglement climatique sont plus marqués qu'en plaine : augmentation de la température et irrégularité de l'enneigement associées ont un impact direct sur l'économie et le tourisme.

Par ailleurs, les lits en hébergement touristique professionnel (hôtels, résidences de tourisme, centres de vacances, campings...) diminuent continuellement depuis des dizaines d'années et le modèle économique de certains équipements culturels et sportifs est de plus en plus incertain.

## LES CHIFFRES CLEFS



Un territoire à géométrie variable : de **12 000 habitants permanents** à **50 000 personnes lors de pics touristiques**



**56,8% de résidences secondaires**



**41 682 lits touristiques**, dont **13 066 lits commercialisés** (professionnels et particuliers à particuliers) et **28 202 lits non commercialisés**, en résidences secondaires, **414 lits fermés**



Une baisse constante des lits professionnels : de 2019 à 2025, le territoire a perdu **883 lits** (hôtels, résidences de tourisme, centres de vacances, campings, agences immobilières)



Chaque année, le secteur du tourisme génère **110 millions d'euros de retombées économiques**. Et si l'hiver pèse lourd (63% du chiffre d'affaires), la diversification est désormais tangible : les **2,2 millions de nuitées** se répartissent harmonieusement entre les 4 saisons



En moyenne sur le territoire, **4 personnes sur 10 sont des excursionnistes** (visiteurs à la journée) ou des visiteurs séjournant

Cette nouvelle donne invite les acteurs économiques et institutionnels à s'adapter encore plus pour conforter l'attractivité économique et touristique du Vercors et maintenir le niveau d'équipements et de services (commerces, services de santé...) qui profitent autant aux visiteurs qu'aux habitants.

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes a mené une étude associant acteurs économiques, collectifs d'habitants, communes, Département et État. Le résultat de ce travail rendu d'ici le mois de février a vocation à aider les futurs élus, s'ils le souhaitent, à se projeter dans une stratégie de développement économique et touristique pour le territoire.



## LE TOURISME, C'EST :

- **1 260 emplois privés directs**, soit environ 35,5% des emplois privés, et environ 46% des emplois directs, indirects et induits
- Près de **1 000 emplois** dans la construction, l'industrie, le service aux entreprises et l'agriculture
- Une **pluriactivité dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat** avec des métiers saisonniers liés au tourisme
- Un niveau de service médical et paramédical remarquable, avec **155 professionnels de santé**, dont 14 médecins généralistes pour **10 000 habitants** (contre 9 en Isère)
- **70 équipements** qui bénéficient aux touristes et aux habitants, un niveau d'offre exceptionnel pour un territoire de **12 000 habitants**. Ces infrastructures sont pour la grande majorité à la charge des collectivités, un modèle qui ne tiendrait pas sans les contributions générées par le tourisme
- Une programmation événementielle dense avec **50 événements** de plus de **1 000 participants** qui animent le territoire et soutiennent son économie (seulement 15% dépendant de la neige)
- Un **environnement remarquable** (Espaces naturels sensibles, Réserve des Hauts Plateaux, forêts...) qui participe à l'attractivité



### \*Emplois directs

Ce sont les emplois directement liés au tourisme : hôtellerie, restauration, activités sportives et de loisirs (moniteurs de ski, accompagnateurs de moyenne montagne...), remontées mécaniques, etc.

### Emplois indirects

Ce sont les emplois des **entreprises qui fournissent des biens ou services** au secteur touristique : commerces de détail, services à la personne, entreprises du bâtiment, transporteurs, prestataires techniques...

En d'autres termes, ce sont les emplois chez les **fournisseurs** des acteurs du tourisme.

### Emplois induits

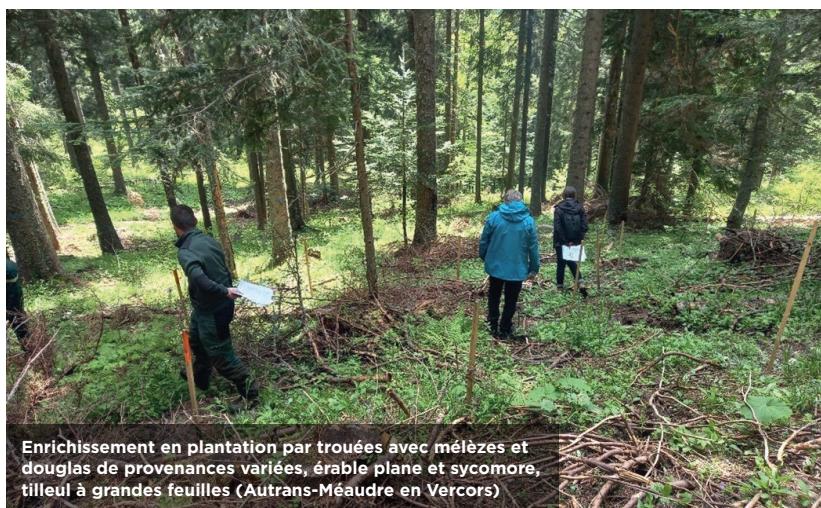
Ce sont les emplois **créés ou maintenus grâce aux dépenses** des personnes qui travaillent dans le tourisme.

Lorsque ces salariés consomment (courses, services, loisirs...), cela génère de l'activité économique qui contribue à soutenir d'autres emplois dans le territoire.

# L'enjeu du renouvellement forestier en moyenne montagne



**Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la température a augmenté de 2°C dans les Alpes et les Pyrénées contre 1,4°C dans le reste de la France. Les écosystèmes en altitude font donc face à un fort enjeu d'adaptation, ce qui les rend plus vulnérables. Les arbres sont davantage sujets aux sécheresses et aux ravageurs, et des essences qui étaient adaptées à une certaine altitude ne le sont plus. Sur le terrain, cela implique d'envisager le renouvellement des forêts en testant l'adaptation de nouvelles essences d'arbres.**



« L'enjeu aujourd'hui est de maintenir une ambiance forestière et d'avoir des peuplements plus résilients en diversifiant les essences et leurs provenances. Nous intervenons en complément de la régénération naturelle de la forêt afin de fournir plus de diversité par des petites plantations qui, nous l'espérons, formeront de nouveaux semenciers\* », détaille Cécile Leroy, responsable de l'Unité territoriale Vercors Isère à l'Office national des forêts.

Depuis 2022, la commune de Lans-en-Vercors procède à des plantations de nouvelles essences au col de la Croix-Perrin, parmi lesquelles on retrouve du sapin de Nordmann, du pin laricio de Corse, du cèdre, du sapin de Bornmüller et du mélèze pour les résineux, ainsi que du cormier, du pommier sauvage, de l'érable sycomore, du tilleul, du hêtre et du merisier pour les feuillus.

« Nous travaillons avec une application (BioClimSol) qui estime l'adaptation des essences d'arbres à la parcelle plantée en prenant en compte plusieurs facteurs, celui qui joue fortement étant la température : les essences devront être adaptées à plus de chaleur, mais aussi résistantes aux froids de nos montagnes. Nous expérimentons de nouvelles essences dans le renouvellement des peuplement », indique Denis Pelissier, du Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Des instances de dialogue à l'échelle régionale et départementale, mais aussi locale comme la commission forêt du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), le comité de pilotage de la charte forestière Vercors 4 Montagnes, ou des rencontres sur le terrain permettent d'échanger sur les pratiques.

\*semenciers : arbres sur le point de produire des semences.

Un autre facteur qui entre en jeu dans le renouvellement des forêts est la présence de cervidés. Ceux-ci font partie intégrante de l'écosystème : une part de leur alimentation est constituée des jeunes pousses d'arbres et ils aiment se frotter contre les écorces, blessant parfois le tronc. On appelle cela l'abrutissement et le frottis.

L'équilibre entre populations de cervidés et quantité de ressource arboricole en forêt est garant du bon fonctionnement de l'écosystème, il est appelé « équilibre sylvocynégétique ».

Depuis 2014, la CCMV, en partenariat avec le PNRV, l'ONF, la Chambre d'agriculture et les représentants des chasseurs, suit cet équilibre et son évolution grâce à un protocole scientifique élaboré par l'Office français de la biodiversité (OFB) nommé Observatoire grande faune et habitat (OGFH). Les forestiers relèvent les indices d'abrutissement et frottis sur les jeunes arbres. Les chasseurs, eux, alimentent l'outil avec les résultats des campagnes de comptage de cervidés et le poids des cervidés chassés.

Pour aller plus loin :

<https://www.parc-du-vercors.fr/foret>



# Un réel engouement pour la matériauthèque !



**Après plus d'une année de fonctionnement, la matériauthèque, mise en place par la CCMV sur l'écosite du Vercors, affiche une belle fréquentation. Elle vient compléter les nombreuses alternatives au réemploi et au recyclage des déchets présentes sur le territoire.**

À proximité de la déchetterie, la matériauthèque est un espace où habitants et professionnels ont désormais pris l'habitude de déposer et de récupérer gratuitement tous types de matériaux de construction encore utilisables. Depuis l'ouverture officielle en juin 2024, 23,7 tonnes de matériaux ont été détournées du circuit d'élimination et de traitement des déchets ; en leur offrant une seconde vie, la matériauthèque s'inscrit dans une démarche « gagnant-gagnant » en permettant à des matériaux de poursuivre leur cycle de vie et en réduisant le volume de déchets à acheminer hors du territoire pour être traités.

Entre le container destiné aux gros volumes (portes, planches, tasseaux, palettes, poutres, plinthes, etc.) et celui dédié au dépôt du petit bricolage (croisillons, colle pour carrelage, rouleaux isolants, gaines, câbles, prises électriques, etc.), un espace est organisé pour réceptionner tout ce qui est faïence, lavabos et autres WC... Certains matériaux ont un tel succès qu'à peine arrivés, ils sont immédiatement récupérés pour de petits ou de gros travaux. Parfois, la matériauthèque est alimentée par de très gros apports de fin de chantiers, avec par exemple récemment un dépôt de dix palettes de dalles. D'autres matériaux sont particulièrement prisés : les planches de bois, les palettes ou encore l'isolant, type laine de verre.

## UNE ACTIVITÉ AU RYTHME DES SAISONS

Sur le territoire, il y a un réel attrait pour le réemploi. La matériauthèque enregistre une fréquentation d'environ 50 personnes par semaine, avec des pics saisonniers. On constate deux importants flux de visiteurs : au printemps et pendant l'été lorsque la météo est favorable au bricolage et fin novembre avec la réouverture des résidences secondaires. En proportion, 70% de particuliers fréquentent la matériauthèque pour 30 % de professionnels. On vient souvent sans idée précise et on repart avec de belles trouvailles ! S'il a fallu un petit temps d'adaptation aux visiteurs pour se familiariser avec le principe de la matériauthèque, aujourd'hui, c'est acquis, la fréquentation est en hausse et la récupération ne fait que des heureux !

Pour la sécurité des visiteurs et des agents, il est important de bien respecter les emplacements de stationnement sur le site. Les agents sont présents pour vous orienter si nécessaire.

### Horaires identiques à ceux de la déchetterie :

- En hiver, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.**
- En été, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

## CE QU'ILS EN PENSENT

### Jean-Pierre

« Pour mon projet de cuisine extérieure, j'avais un budget très serré. Ici, j'ai trouvé les planches dont j'avais besoin, un évier et du carrelage ; que demander de plus ! ».

### Caroline

« C'est une belle réussite humaine et écologique ».

### Sylvain

« En plus de soutenir les habitants dans leurs projets, on réduit les déchets et cela crée du lien sur le territoire ».

# Vercors Athletes Family :

là où naissent les rêves et grandissent les champions



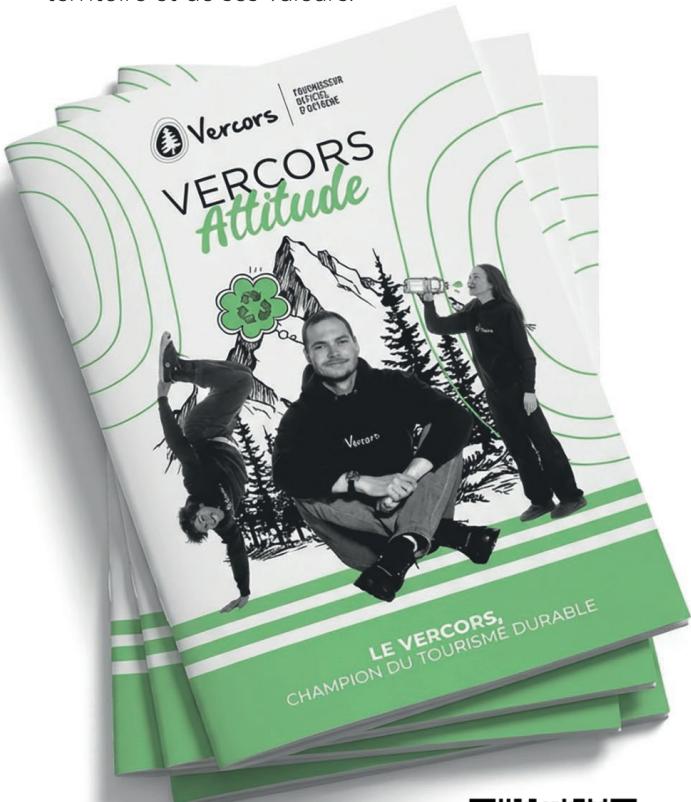
**Sur le territoire, le sport n'est pas seulement une pratique : c'est une identité, une force collective, un héritage. Depuis des générations, ce territoire façonne des athlètes d'exception. Avec son programme « Vercors Athletes Family », la Collectivité a choisi depuis près de 10 ans de faire perdurer cette histoire en soutenant les jeunes sportifs porteurs des valeurs du Vercors. Et, à l'approche des Jeux Olympiques d'hiver 2026, une nouvelle page pourrait s'écrire.**

Le Vercors est une terre de champions historique : champions olympiques, figures du biathlon, maîtres du ski nordique, talents du ski alpin, athlètes de freeride, stars du patinage... Ce massif a toujours généré des athlètes à la hauteur des plus grands rendez-vous internationaux.

Cette réalité, profondément ancrée, donne toute sa légitimité à la démarche proactive de la communauté de communes qui fait bien plus que soutenir des performances. Elle construit un écosystème durable, pensé pour accompagner les jeunes dans toutes les dimensions de leur parcours. C'est une vision globale, fondée sur l'idée que les athlètes sont aussi les ambassadeurs d'un territoire et de ses valeurs.

Comme le rappelle un entraîneur :

**« Dans le Vercors, on ne devient pas champion par hasard. On devient champion parce que tout ici — la nature, le territoire, les clubs, les valeurs — pousse à se dépasser. »**



## UNE GÉNÉRATION QUI INSPIRE

Franck Girard, Président de la CCMV, a toujours résumé avec justesse le soutien apporté par la collectivité :

**« Chaque jeune que nous soutenons porte une part du territoire. Nous croyons en leur talent, mais surtout en leurs valeurs. »**

Les athlètes du dispositif incarnent ce que le sport a de plus noble : la persévérance, l'humilité, le respect, la solidarité et le courage d'aller au bout de soi-même. Beaucoup d'entre eux jonglent avec les entraînements intensifs, les études exigeantes et les compétitions internationales. Au-delà des podiums, ce programme révèle une génération qui inspire : des jeunes qui prouvent que la réussite se construit avec passion, volonté et humilité. Une génération qui perpétue l'héritage sportif du territoire tout en ouvrant la voie aux futurs talents.

Une jeune athlète confie :

**« On ne gagne jamais seul. Le Vercors m'a appris que derrière chaque performance, il y a une équipe, une famille, un territoire. »**

À l'horizon des Jeux Olympiques d'hiver 2026, certains des athlètes issus du Vercors vont représenter la France sur la scène mondiale. Ce moment sera non seulement une consécration pour les sportifs, mais aussi pour toutes les forces vives du territoire : clubs, entraîneurs, familles, partenaires, collectivités. Derrière chaque exploit, c'est tout le Vercors qui s'élève.



Ils sont les visages  
qui vont faire rayonner  
le Vercors cette saison  
2025/2026.



**Emilien Jacquelin**  
BIATHLON

**Mathis Desloges**  
SKI DE FOND

**Juliette Ducordeau**  
SKI DE FOND



**Justine Gaillard**  
SKI DE FOND

**Toinon Dutrievoz**  
SKI ALPIN

**Mélanie De Bona**  
SKI ALPIN ADAPTE

**Lena Brocard**  
COMBINE NORDIQUE



**Robin Galindo**  
SKI ALPINISME

**Pablo Giner**  
SKI ALPINISME

**Louna Dupont**  
SKI ALPINISME

**Caroline Espiau**  
SAUT À SKI



**Théo Lemercier & Loïcia Demougeot**  
DANSE SUR GLACE

**Maëlle Beauvire**  
TRAIL ET COURSE D'ORIENTATION

**Léon Poppe**  
VTT

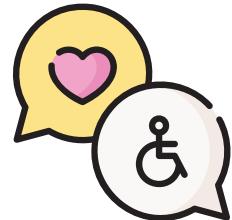
# Ensemble, faisons la différence

Engagé dans une dynamique éducative ambitieuse, notamment à travers un Projet éducatif de territoire intercommunal (PEDTI) et un Plan Mercredi portés collectivement par les équipes périscolaires et des accueils de loisirs, le territoire a à cœur d'offrir à tous les enfants un accueil de qualité.

Aujourd'hui, un enjeu majeur s'impose : l'accueil des enfants en situation de handicap et la nécessité de renforcer une approche réellement inclusive. Favoriser la rencontre entre les publics pour renforcer la mixité et le vivre-ensemble, porter un autre regard sur la différence, organiser un accueil inclusif cohérent, consolider les liens entre les structures éducatives, scolaires et médico-sociales, mais aussi adapter les propositions d'activités aux besoins de chacun sont autant de défis à relever. Pour cela, les équipes des structures périscolaires et des accueils de loisirs doivent être soutenues et accompagnées. Depuis le printemps 2025, l'appui du Pôle ressources handicap enfance jeunesse en Isère (PRHEJI) est venu intensifier cette démarche territoriale.

## UN RÉFÉRENT « ACCUEIL INCLUSIF »

Une nouvelle étape a été franchie avec la mise en place d'un référent « accueil inclusif ». Grâce au soutien financier de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère, le territoire bénéficie aujourd'hui d'un référent accueil inclusif. Véritable ressource pour les équipes et les familles, il permet de soutenir et d'améliorer l'accueil des enfants à besoins spécifiques au sein des structures périscolaires et extrascolaires. Cette dynamique illustre la force d'un territoire qui choisit de faire la différence ensemble pour que chaque enfant puisse grandir, apprendre et jouer avec les autres, sans distinction.



### Des actions concrètes pour renforcer une culture commune autour de l'inclusion et favoriser la rencontre des publics :

- Une **fête du jeu intercommunale inclusive** en 2024, « Jouons ensemble » avec la participation des enfants des structures médico-sociales et d'associations.
- Des **journées de sensibilisation** à l'accueil d'enfants et jeunes en situation de handicap ont été proposées aux

professionnels en partenariat avec le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Vercors et le PRHEJI.

- La mise en place de temps d'**échanges de pratiques** pour les équipes d'animation.
- Des groupes de travail autour de l'**accueil** des enfants et jeunes à besoins spécifiques, de la **communication** et du **lien aux familles**.
- Des temps de co-construction de **malles pédagogiques inclusives**.

Parole de maman :

« Mon fils bénéficie d'une superbe prise en charge à Activ'ados, où l'inclusion des jeunes en situation de handicap est réellement vécue au quotidien. En tant que parent, je suis profondément reconnaissante de l'accompagnement attentif et bienveillant qui lui est offert, et qui lui permet de s'épanouir pleinement ».

# Les coups de cœur de la médiathèque

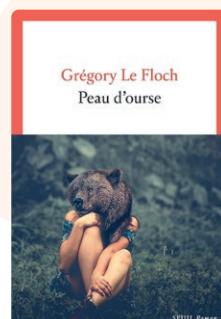
**AU COEUR DES VOLCANS - REQUIEM POUR KATIA ET MAURICE KRAFFT,**  
un DVD documentaire de Werner Herzog  
• 2025

Pendant que de terribles torrents de lave serpentent dans des paysages d'enfer, le requiem de Fauré déverse des flots d'émotion et de grandeur sacrée. Encore un reportage sur les volcans ? Pas du tout, un chef-d'œuvre délirant, passionné. Une merveille !



**PEAU D'OURSE,**  
un roman de Gregory Le Floch,  
éd. Seuil • 2025

Une adolescente s'isole dans la montagne pour fuir le monde et renaître au contact du sauvage. Gregory Le Floch signe un roman poétique et envoûtant sur la solitude, le désir et la métamorphose. Un livre qui griffe autant qu'il caresse.



**ORIGINE,**  
un documentaire jeunesse de Nat Cardozo,  
éd. Rue du Monde • 2024

Un album documentaire magnifiquement illustré mettant en lumière des peuples dit autochtones. 23 portraits, 23 visages-paysages, menacés par nos sociétés modernes.  
À partir de 8 ans.



❶ Pour retrouver tous les coups de cœur des bibliothécaires du réseau : [reseaumediatheques.vercors.org](http://reseaumediatheques.vercors.org)

# Les coups de cœur de la ludothèque

L'équipe de la ludothèque Jeux m'amuse a sélectionné pour vous quelques nouvelles pépites ludiques :

## TAKE TIME

Quand le temps vous met au défi...!

À partir de 10 ans • 2 à 4 joueurs  
Environ 30 min.

## Jeu de défis coopératif à communication limitée.

Dans ce jeu de société rapide et accessible, résolvez les énigmes d'horloges mystérieuses en plaçant judicieusement vos cartes autour d'un cadran... et sans pouvoir communiquer. Un défi collectif qui mettra à rude épreuve vos sens de la déduction. Addictif !



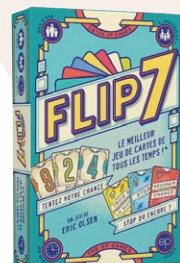
## FLIP 7

Risqueriez-vous de tout perdre ?

À partir de 8 ans • 3 joueurs minimum • Environ 20 min.

## Jeu de cartes pour au moins

**3 joueurs.** Dans ce jeu d'ambiance de type stop ou encore, vous allez tenter de retourner des cartes une à une en espérant ne pas tomber deux fois sur le même numéro. Simple et efficace : un futur classique !



## CHERCHE ET TROUVE DES TOUT-PETITS

À partir de 2 ans • Durée :  
Le temps qu'on veut

Pour partir à la découverte du monde des couleurs. 60 éléments différents sur 4 planches colorées recto verso !

Pour jouer en mode coopératif ou en mode compétitif.



## EN BREF

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS DÉCIDE DE REJOINDRE LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE L'aire GRENOBLOISE (SMMAG)

La Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV) poursuit son action en matière de mobilité au plus près des besoins des habitants, des acteurs économiques et des visiteurs. À la suite du vote du conseil communautaire du 21 novembre dernier, elle a ainsi adhéré au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG), qui regroupe le Département, la Métropole de Grenoble, le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

En rejoignant ce syndicat mixte, la CCMV souhaite élargir la réflexion à l'échelle du bassin de mobilité et pérenniser des services existants, tels que la ligne de covoiturage M Covoit'Lignes + mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec le SMMAG entre Villard-de-Lans et Seyssinet-Pariset.

Grâce à ce travail partenarial, de nouvelles synergies et de nouveaux services de mobilité pourront être étudiés, expérimentés pour continuer de s'adapter aux besoins croissants et diversifiés du Vercors.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes continue de gérer les transports collectifs et scolaires.



### SORTIE DU MAGAZINE VERCORS INSIDE NUMÉRO 9

Le nouveau numéro de **Vercors Inside** est sorti !

Plongez au cœur du territoire avec des portraits, des initiatives inspirantes et des dossiers incontournables. Une édition riche, moderne et engageante pour découvrir le Vercors autrement.



### DÉCOUVREZ LA NOUVELLE CARTE ILLUSTRÉE VERCORS 4 MONTAGNES !

Un visuel inédit qui met en lumière les paysages, les villages et les ambiances emblématiques du massif. Un outil pratique pour explorer le territoire autrement.



### À NOTER DANS VOS AGENDAS : LA FÊTE DU JEU AURA LIEU LE 30 MAI 2026.

Une journée conviviale et ludique à partager seul, entre amis ou en famille.



*Si vous ne recevez pas le magazine chez vous, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes du massif du Vercors 04 76 95 08 96 • cc-massifduvercors@vercors.org*

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



## Infos pratiques

### ❶ MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Accueil : 04 76 95 08 96  
19, chemin de la Croix Margot, 38 250 Villard-de-Lans  
Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h  
Vendredi : 9h-12h/14h-16h

### ❷ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

[www.vercors.org](http://www.vercors.org) • [cc-massifduvercors@vercors.org](mailto:cc-massifduvercors@vercors.org)  
Pour les entreprises : [www.vercors.org/entreprises](http://www.vercors.org/entreprises)

#### • Service eau et assainissement :

Permanences physique et téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 62 00

#### • Service redevance ordures ménagères :

Permanence physique mardi et jeudi 9h-12h  
Permanence téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 50 75

#### • Accueil de loisirs Activ'ados :

Permanences physiques aux mêmes horaires que la Maison de l'intercommunalité pour les familles (pré-inscriptions, inscriptions) • 04 56 00 56 36

### ❸ AGENCE CARS RÉGION

Création et renouvellement de la carte Oura (sauf les cartes scolaires), achat de titres de transport  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h  
Mercredi : 9h-12h/14h-17h

### ❹ LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE

Sans RDV le mardi de 13h30 à 16h30  
[www.maison-emploi-entreprise.fr](http://www.maison-emploi-entreprise.fr)

### ❺ LA MISSION LOCALE ISÈRE-DRAC-VERCORS

Permanences sur RDV pour les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans • [www.missions-locales.org](http://www.missions-locales.org)

### ❻ LES DÉCHETERIES DU TERRITOIRE

Horaires d'ouverture de novembre à mars

#### • Villard-de-Lans :

Du lundi au samedi : 8h-12h/14h-17h

#### • Autrans-Méaudre en Vercors :

Du lundi au samedi : 8h-12h/14h-17h

#### • Saint-Nizier-du-Moucherotte :

Fermée

### ❻ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À LANS-EN-VERCORS

04 76 94 32 31  
[www.reseaumediathques.vercors.org](http://www.reseaumediathques.vercors.org)  
Mardi et vendredi : 16h-19h • Mercredi : 10h-12h, 14h-19h • Samedi : 10h-12h/16h-19h

### ❻ LUDOthèque INTERCOMMUNALE JEUX M'AMUSE

La ludothèque vous propose des animations à travers le jeu de 0 à 99 ans.

06 33 91 20 73 • [www.vercors.org](http://www.vercors.org)

### ❻ RELAIS PETITE ENFANCE

Lundi 14h-15h30 • Mercredi 8h30-10h au 06 02 47 16 48 • Vendredi 11h30-13h au 06 30 90 22 15

### ❻ CRÈCHES

• La Maison des Oursons : 04 76 50 96 74  
Villard-de-Lans

• Les Bout'Choux : 04 76 95 23 84  
Autrans-Méaudre en Vercors

• Les 3 Pommes : 04 76 95 80 85  
Corrençon-en-Vercors

• Les 3 P'tits tours : 04 76 95 49 07  
Lans-en-Vercors

• Les Diablotins : 07 69 32 88 66  
Saint-Nizier-du-Moucherotte

### ❻ ESPACE BIATHLON SKI ROUE

À Corrençon-en-Vercors : 06 86 93 71 48  
[www.vercorsbiathlonskiroue.com](http://www.vercorsbiathlonskiroue.com)

### ❻ STADE DU VERCORS INTERCOMMUNAL

Autrans-Méaudre en Vercors : 04 56 00 56 30

### ❻ TÉLESPACE

Bureaux à louer pour entreprises et coworking  
Villard-de-Lans : 04 76 95 08 96